



La Feuille Verte

JUIN 2020 / n°236 / 2,80 €

DÉCONFINÉS, MAIS TOUJOURS VERTS

C'est avec plaisir que nous retrouvons nos lecteurs de *La Feuille Verte*. Vous avez été privés de votre bimestriel depuis décembre, d'abord parce que celles et ceux qui s'occupent de cette revue étaient bien pris par les élections municipales, ensuite en raison du confinement qui nous a tous obligés à réorganiser notre vie différemment.

D'ailleurs, cette édition de juin ne se fera que par envoi Internet. Pour la première fois de son existence, notre canard ne paraîtra pas sous format papier, tout simplement parce que notre local ne nous permet pas de travailler en respectant les gestes barrières, tout particulièrement la distanciation dite « sociale ».

Evidemment, ce format virtuel vous empêchera d'emporter *La Feuille Verte* sur la plage... à moins de l'imprimer vous-mêmes ! Nous serons curieux de connaître vos préférences sur cette question.

Nous souhaitons que vous ayez plaisir à nous lire. En attendant, prenez soin de vous. Le virus n'a certainement pas dit son dernier mot...

Le **CLFV** (Comité de lecture de *La Feuille Verte*)

édito

BESANÇON PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

P 2 : Un de plus !

P 3-4-5 : Spécial Covid-19

P 6-7-8 : Une sortie, mais vers quoi ?

P 8 : Comment recevoir *La feuille Verte* ?

P 9 : Investir dans l'avenir

P 10-11 : Retrouver des parts d'autonomie, individuelles et collectives

P 12-13 : Carte carbone plutôt que taxe carbone

P 13 : Où trouver EELV au plus près de chez vous ?

P 14-15 : Pour le retour d'un état providence et d'un état stratège

P 16-17 : Un manque d'attention à l'enfance

P 18-19 : Pendant le confinement, la destruction de la biodiversité continue

P 20-21 : Dix bonnes pratiques pour alléger le poids du numérique sur la planète... et la facture

P 22 : Peugeot investit dans l'électricité

P 23-24 : Le savetier et le financier

P 24 : La vertitude est sur les rails

P 25 : Bulletin d'adhésion / don



Un de plus !

2

Le CLFV s'agrandit ! En fait, il retrouve un ancien membre, Michel Boutanquoi. Nous voici donc revenus à cinq, ce qui devrait permettre de nous départager plus facilement en cas de désaccord.



Merci à Michel de nous rejoindre et de nous faire profiter de ses réflexions.



Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté

(77, Grande Rue 25000 Besançon)

Directeur de publication : Gérard Roy

Comité de lecture : Gérard Mamet, Gérard Roy,
Suzy Antoine, Benoît Cypriani, Michel Boutanquoi

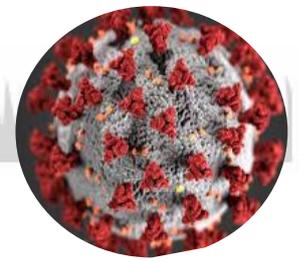
CPPAP: 0523 P 11003

Maquette : Corinne Salvi **Mise en page :** Suzy Antoine

Imprimé sur papier recyclé

par les soins d'Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté

ISSN 1169-1190

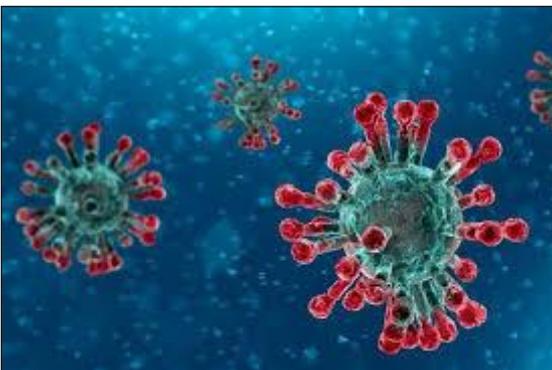


SPECIAL COVID-19

La période que nous avons vécue pendant deux mois avec le confinement a mis le coronavirus au cœur de l'actualité. Il a même souvent été le seul sujet des bulletins d'information. La revue *La Recherche* publie dans son numéro de mai 2020 une sorte de mini-dossier de 12 pages qui fait le point sur les aspects scientifiques de la pandémie : les mécanismes d'action du virus, les pistes de traitement et les tests de dépistage. *La Feuille Verte* résume ici l'état des connaissances fin avril. Comprendre est encore le meilleur antidote pour résister aux tentatives de désinformation et autres « fake news ».

1. Pourquoi le coronavirus rend-il malade ?

Dès le début du mois de janvier 2020, le microbe responsable d'une nouvelle forme de pneumonie grave est identifié en Chine. C'est un coronavirus proche du SARS-CoV, responsable d'une épidémie de « Syndrome respiratoire aigu sévère » (SRAS) qui a fait 774 décès en 2002-2003 sur les cinq continents, et proche du MERS-CoV qui a causé 860 décès au Moyen-Orient en 2012. La plupart des personnes infectées par le SARS-CoV-2, (l'autre nom du Covid-19) développent uniquement des symptômes modérés - maux de tête, forte fièvre, fatigue intense -, voire pas de symptômes du tout. Dans ce cas, il semble que le virus n'infecte que la muqueuse respiratoire du nez et du pharynx, où il se réplique. D'où sa présence dans les postillons et les sécrétions nasales. C'est au niveau du nez et du pharynx que semble avoir lieu aussi la première réponse immunitaire, dite « innée », par la production de molécules à action antivirale directe (interférons) ou capables de détruire les cellules infectées (cytokines). En même temps s'enclenche une réaction immunitaire plus lente, dite « spécifique », par l'activation de lymphocytes et la production d'anticorps spécifiques (1). Ce sont ces anticorps spécifiques qui vont protéger la personne une fois guérie contre une nouvelle incursion du microbe.



Le problème, c'est que, dans certains cas, sans qu'on comprenne encore pourquoi, le virus atteint le poumon profond, c'est-à-dire les alvéoles pulmonaires. On ignore encore si le virus s'y propage depuis la cavité nasale,

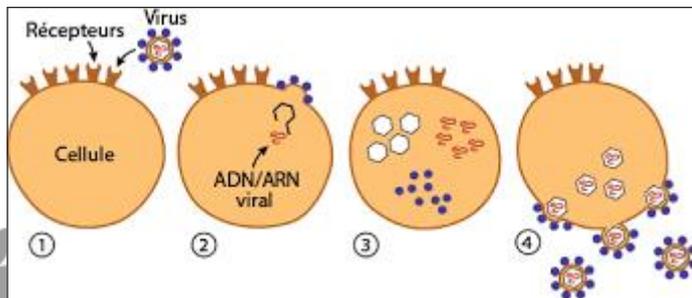
faute d'une réponse immunitaire suffisante, ou s'il y accède dès le départ. Mais dans ce cas, le virus provoque une réaction inflammatoire excessive, la réaction immunitaire s'emballe, ce qui se traduit par une accumulation de débris cellulaires et de fluides dans les alvéoles pulmonaires et un épaissement de leur paroi. Cela bloque toute oxygénation du sang et toute évacuation de CO². À ce stade, le malade souffre d'une détresse respiratoire aiguë qui nécessite son intubation et sa ventilation artificielle. Des études sont en cours pour comprendre pourquoi certains patients basculent dans cet état et d'autres pas. Mais on sait que l'obésité est un facteur de vulnérabilité, parce qu'elle s'accompagne d'une inflammation chronique de base qui s'ajoute à celle due au coronavirus. (*La Recherche* n° 559, mai 2020, pp. 14-17).

Commentaire : Il résulte de ces explications que le virus est transmis essentiellement par les aérosols produits par les postillons, la toux et les éternuements. D'où la nécessité de la protection des soignants, le drame de la pénurie de masques et l'utilité des mesures de distanciation. On peut dire aussi que les systèmes de santé ont payé « cash » l'abandon, pour de simples raisons d'économie budgétaire, des recherches fondamentales entreprises sur les autres coronavirus. Ces recherches, entreprises après les épidémies du SRAS ou d'Ebola, auraient permis de mieux comprendre l'action des virus, leur transmission et auraient facilité la mise au point de tests et de traitements. On comprend enfin toute l'importance du nombre de lits de réanimation et des appareils respiratoires qui ont fait cruellement défaut, malgré les alertes des personnels hospitaliers depuis des années. Rappelons qu'au début de l'épidémie, la France ne disposait que de 5 000 lits de réanimation, contre 28 000 en Allemagne. Depuis une vingtaine d'années, le système hospitalier français a été sacrifié sur l'autel de l'ultralibéralisme et des réductions budgétaires.



2. Une course mondiale aux traitements

Pour envisager l'action d'un médicament antiviral, il faut comprendre comment se fait l'infection par un virus. Un virus n'est pas à proprement parler un être vivant. C'est un petit filament d'ADN ou d'ARN qui contient de l'information génétique et qui est entouré d'une protéine. Le Covid-19 est un virus à ARN. C'est ce matériel génétique qui, en pénétrant dans une cellule vivante, va perturber son fonctionnement et détourner la « machinerie » cellulaire pour obliger celle-ci à le répliquer, c'est-à-dire à fabriquer des copies du virus. Ces nouveaux virus sont alors expulsés hors de la cellule hôte, qui est alors pratiquement détruite : ils sont prêts à infecter d'autres cellules. Et ainsi de suite. C'est cette destruction de cellules qui affecte le fonctionnement des organes et provoque la réaction inflammatoire. D'où la maladie, dont la gravité va varier avec les dégâts commis sur l'organisme par le virus. Les médicaments peuvent agir à différentes étapes de ce cycle.



Des essais cliniques ont été lancés un peu partout dans le monde. On en recensait 134 fin avril. Le 22 mars, l'Inserm a lancé auprès de 3 200 patients testés positifs au Covid-19 un essai clinique européen, baptisé Discovery et destiné à tester différents traitements curatifs. Les médicaments et traitements agiraient de différentes façons, et les essais cliniques ont pour objectif de vérifier leur efficacité et leur non-dangerosité. Pour qu'il soit rigoureux, un essai clinique doit être réalisé « en double aveugle » : on administre à la moitié des malades la molécule testée et à l'autre moitié un placebo, mais ni le patient ni le prescripteur ne savent si le traitement donné est la molécule active ou le placebo.

Voici la liste de ces traitements potentiels :

- Les anticorps contenus dans le plasma des personnes guéries pourraient être injectés aux malades : ils renforceraient les défenses immunitaires des personnes atteintes et les aideraient à éliminer le virus.
- Le camostat empêcherait le virus de pénétrer dans la cellule.
- La chloroquine et l'hydroxychloroquine bloqueraient l'entrée de l'ARN viral dans le cytoplasme des cellules.

-Le lopinavir, associé au ritonavir, ainsi que le remdesvir et le favipiravir, empêcheraient la réplication du virus.



- Les vaccins, qui sont des traitements préventifs, visent à induire, dans l'organisme de la personne vaccinée, la production d'anticorps spécifiques anti-Covid-19. Il faut alors vérifier que les anticorps produits neutralisent bien le virus et sont actifs sur une durée suffisante. L'Institut Pasteur travaille sur une version modifiée du vaccin contre la rougeole en y ajoutant des morceaux de la protéine du coronavirus. (*La Recherche* n° 559, mai 2020, pp 18-21).

Commentaire : Si les autorités chinoises ont été peu loquaces sur l'ampleur de l'épidémie en Chine, elles ont cependant assez vite procédé au séquençage complet de l'ARN du Covid-19 et, dès janvier, ont communiqué les résultats à l'ensemble du monde. Ces données ont permis de commencer à travailler à la mise au point de tests et de traitements. La coopération internationale est une condition de la lutte contre la pandémie. Il est très important de préserver la recherche médicale des logiques financières et que l'intérêt général de santé publique mondiale prime. Autre sujet : ne pas confondre vitesse et précipitation. Le professeur de Marseille, Didier Raoult, a été critiqué parce qu'il ne respectait pas un protocole rigoureux en double aveugle, rigueur sans laquelle il est très difficile d'interpréter les résultats des recherches.

3. Les tests de dépistage, clés du déconfinement

Pour contrôler l'épidémie, les autorités sanitaires disposent de deux instruments : les tests diagnostiques et les tests sérologiques.

Les tests diagnostiques détectent la présence du virus dans les sécrétions du nez ou du pharynx ou dans la salive. En fait, ils recherchent la présence de l'ARN spécifique du Covid-19, parfois la protéine associée. Dans leur grande majorité, ils utilisent un outil de biologie moléculaire appelé RT-PCR (2). En général, on cible de courtes séquences de l'ARN viral. D'une manière générale, les tests RT-PCR sont fiables, avec une

bonne capacité à détecter le bon virus. La sensibilité est parfois moyenne : elle varie avec la qualité du prélèvement et peut aboutir à des faux négatifs si le virus est présent dans les poumons mais absent du nez.



Les tests sérologiques permettent de détecter la présence d'anticorps spécifiques anti-Covid-19 et donc de savoir si la personne a été infectée. En effet, toute personne qui a été contaminée, qu'elle ait développé des symptômes ou pas, développe des anticorps pour combattre l'infection. Ce sont des protéines appelées immunoglobulines (Ig), qui sont produites quand les lymphocytes B et T rencontrent le virus. Pour qu'une personne soit protégée, il faut qu'elle ait développé les « bons » anticorps, c'est-à-dire les anticorps neutralisants, et qu'ils soient en concentration suffisante pour éviter la réinfection. Les tests doivent donc être calibrés. Les laboratoires travaillent ensuite sur la rapidité et la fiabilité des tests afin de permettre un dépistage massif. (*La Recherche* n° 559, mai 2020, pp. 22-24).



Commentaire : Au début de la pandémie, les tests diagnostiques ont fait cruellement défaut. La France n'en réalisait que 7 000 par jour quand l'Allemagne en réalisait 10 fois plus. La mise au point d'un test prend un certain temps et nécessite donc une forte anticipation, dont nos dirigeants n'ont pas fait preuve. Pourtant, dès le début du mois de janvier, les caractéristiques du virus étaient connues, permettant de lancer le développement de tests pour qu'ils soient rapidement opérationnels. D'ailleurs, dès le 23 janvier, un laboratoire berlinois, en coopération avec des équipes de chercheurs d'Europe et de Hong Kong, a

publié les détails d'un test capable de détecter le virus du Covid-19. Et début février, grâce à ce travail, l'OMS a pu envoyer à 159 laboratoires à travers le monde 250 000 premiers kits de détection. Confiner tout le monde n'est pas la solution la plus intéressante. Il faut surtout être en capacité d'isoler les personnes contagieuses pendant la durée de leur contagion pour bloquer les chaînes de contamination. Pour arriver à le faire, il faut pouvoir massivement tester, y compris les personnes qui ne développent pas de symptômes, ce qui n'est pas simple. Il y a des cas aussi où les personnes semblent déjà excréter des virus sans être diagnostiquées positives (faux négatifs).

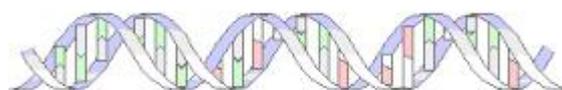
Des questions éthiques et politiques se posent. D'abord il y a des risques pour les droits fondamentaux, par exemple avec la restriction du droit de circulation ou la levée du secret médical, qui est présente dans la loi sur le déconfinement. Si certaines mesures de ce type s'avèrent nécessaires, elles doivent être strictement encadrées et limitées dans le temps. Par ailleurs, l'utilisation de logiciels de « traçage » des patients pose la question du devenir et de l'utilisation des données personnelles, soit par les États pour surveiller la population, soit par les entreprises privées qui pourraient s'en servir pour limiter l'accès à l'emploi ou aux assurances, par exemple.

Gérard Mamet



1) C'est une catégorie de globules blancs. Il existe deux sortes : les lymphocytes B, qui produisent des anticorps spécifiques capables de neutraliser un microbe particulier, et les lymphocytes T, qui reconnaissent et détruisent directement et spécifiquement un agent pathogène particulier.

2) RT-PCR, en anglais Reverse Transcriptase – Polymerase Chain Reaction. Cette technique est mise en œuvre en deux temps. La RT permet d'isoler un petit morceau de l'ARN spécifique du virus et de le « transcrire » en un brin d'ADN correspondant. La PCR permet de dupliquer en grand nombre – de l'ordre du milliard – ce brin d'ADN. On parle alors de réaction d'amplification. La quantité d'ADN est alors suffisante pour être détectée par fluorescence ou par coloration.



UNE SORTIE, MAIS VERS QUOI ?

Il est curieux de voir chaque parti être conforté dans ses positions grâce au coronavirus. La situation exige pourtant de tout le personnel politique une relecture de ses programmes - européen, national et local.

Tout d'abord, quand on parle de LA crise, ce mot devrait être mis au pluriel car en fait, on va en quitter une pour entrer dans une autre : la Covid est arrivée au milieu d'autres crises déjà bien présentes avant. Un peu oubliées ou mises de côté, elles reviennent soudain, faute d'avoir été traitées avec soin et anticipation, et se présentent violemment aujourd'hui, toutes « en même temps », par effet domino.



6

Cette crise sanitaire a mis d'abord en évidence les inégalités de notre société, mais aussi la force indispensable de la solidarité. Elle a souligné combien l'État devait inscrire le « bien commun » dans ses actions politiques et économiques et prioriser la défense de l'intérêt général plutôt que celle de la liberté d'entreprendre ou de la propriété privée. De fait, la plupart des grands défis écologiques – climat, biodiversité, partage des ressources rares, pollution – mettent en jeu des biens qui ne devraient pas être possédés par des individus tant elles posent une question impérieuse de gérance collective.

Cette crise a aussi obligé certains à reconnaître l'importance de métiers bien souvent méprisés et d'un tissu associatif essentiel, et à admettre que la santé n'était pas une marchandise. Ainsi le démantèlement de notre système sanitaire mené avant la crise a marqué le franchissement d'une ligne rouge. Cette crise a rappelé combien nous devons par ailleurs relocaliser (sans relents identitaires) nos moyens de subsistance, voire de survie... Bref, elle a mis en évidence un tas de choses que nous savions, mais qui restent toujours fortement contestées par la « bande à TINA » (1).



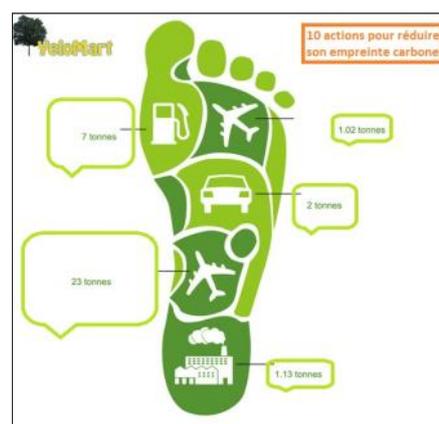
Questionnement pour agir

Nous sortons de la crise sanitaire, mais quelles autres crises allons-nous affronter maintenant sur les plans économique, écologique, climatique, social, politique, financier, mais aussi psychologique ou plus globalement sociétal, et dans quel ordre ? Allons-nous devoir les traiter de façon isolée ? Ne sont-elles pas interdépendantes ?

Vu les délais impartis par le GIEC concernant le réchauffement climatique, il nous reste à agir, avant que le réel nous rappelle à ses exigences et nous interroge sur ce que nous pourrions lâcher pour vivre autrement.

Quelle part des contraintes du confinement sommes-nous prêts à accepter au quotidien après en être sortis ? À quoi avons-nous renoncé pendant deux mois dont nous pourrions nous passer durablement ?

Cela dit, chacun(e) ne pourra réduire individuellement son empreinte carbone de plus de 20 à 30 %, même en faisant de gros efforts, l'essentiel dépendant de choix plus contraignants qui dépassent l'individu. En d'autres termes, si nous avons commencé à quitter les énergies renouvelables il y a 300 ans, il sera dur d'y retourner sans un projet drastique d'« objection de croissance carbonée ».



L'utopie écologique

L'écologie, en tant qu'utopie sociale, peut-elle avoir la même puissance, la même capacité à faire rêver les foules que les promesses de l'abondance matérielle, en particulier pour ceux qui en sont exclus ? En comparaison, les réductions de CO2 souhaitables d'ici à 2050, qui ne se feront sentir que dans dix ou vingt ans, et les « sacrifices » induits dès aujourd'hui au nom des

générations futures resteront-ils mobilisateurs ? Que valent nos choix et les ressources énergétiques disponibles aujourd'hui étant donné les délais du GIEC ?

Nous voici face à un paradoxe : s'il y a sur cette Terre trop d'énergie disponible pour compter sur sa limitation afin de sauver le climat, il n'y en a par contre pas assez pour compter sur son abondance afin de faire redémarrer notre économie européenne de façon vivable à long terme - ce que beaucoup cherchent pourtant à faire. Autrement dit, comment agir volontairement pour perdre 2°C à l'horizon 2050 sans avoir à convoquer un Covid tous les ans ? Que devons-nous faire « coûte que coûte » ?

Même si le grand ennemi du changement est le temps dans ce monde habitué aux effets de court terme, il est vraisemblable que cette pandémie aura nourri cette exigence de rupture dans les comportements individuels, sociaux et politiques, quant au « mieux-vivre » sur cette Terre. Et c'est heureux car dans la dissociation culturelle entretenue entre l'Homme et la Nature, il y a fort à parier que c'est l'Homme qui s'adaptera aux lois de la Nature et non l'inverse.



Questions nationales

La difficulté réside dans le fait que la majorité des réponses à nos maux sont connues depuis longtemps, mais remises à plus tard par ébriété énergétique. On peut en nommer quelques unes :

- Côté santé, la crise a bien fait apparaître la nécessité de revaloriser le médecin généraliste pour éviter le recours constant, pour tout et n'importe quoi, à l'hôpital et aux urgences. Or il revient à l'État, comme dans l'Éducation nationale pour l'affectation des enseignants, de redistribuer sur le territoire les nouveaux médecins lors de leur prise de fonction, selon les besoins locaux, afin d'éviter les déserts médicaux.

- Suffit-il de penser qu'on n'en sortira qu'en ponctionnant les riches, puisque ce que l'on gagnera en réduisant le niveau de vie des plus riches, on le perdra en augmentant celui des plus pauvres, surtout si on cherche tous « en même temps » à consommer comme avant ? Garantir la prospérité aux plus pauvres impliquerait des taxes carbone, quitte à prévoir des redistributions, sous forme

de chèque énergie, pour les personnes contraintes à se déplacer en voiture : l'égalité des chances implique une inégalité des aides. Garantir la prospérité aux plus pauvres impliquerait un autre mode de consommation



et donc que des régulations réelles rendent les investissements nécessaires opérés dans l'économie réelle plus rentables que les gains de productivité qui enrichissent la finance spéculative.

- L'avenir est-il dans l'augmentation du temps de travail ?

- L'État peut-il se permettre de subventionner certaines « entreprises phares » ou des banques qui, pour 1 euro investi dans les énergies renouvelables, en placent 7 dans le fossile, sans imposition de contreparties significatives ? Ces contreparties éviteraient ainsi de voir l'aide de l'État devenir un moyen pour le privé de « socialiser les pertes et privatiser les profits », ce qui est devenu banal. L'État ne peut-il pas en nationaliser certaines et ne plus se considérer comme l'assureur du secteur privé ?

- Pourquoi nous parle-t-on si peu de la dette privée (130 % du PIB), supérieure à la dette publique dont 70 % concernent les ménages ? Elle marque le creusement des inégalités, puisque plus il y a de bas salaires, plus il y a d'endettement. Quant aux entreprises (60% de cette dette), c'est le risque de déflation qui les inquiète.

Toutes ces problématiques jetées pêle-mêle sont connues. Vers quel projet s'oriente cette sortie du confinement ?

Des actions locales

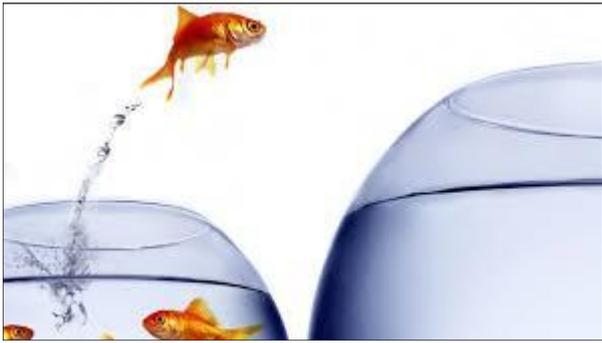
- À propos de défense des « biens communs », on sait qu'à Besançon, la gestion de l'eau reste un exemple, mais aussi qu'il faut veiller à ce qu'elle ne soit pas remise en cause.

- L'économie circulaire des petits centres urbains, avec polyculture et fret ferroviaire, commerces près des gares et transports en commun, constituera des atouts.

- Il est nécessaire de faire confiance aussi au secteur associatif, dont les heures de travail bénévole ne sont jamais prises en compte par les statistiques.

- Quant à la pléthore d'appareils du quotidien, certains comme les machines à laver pourraient par

exemple être mutualisés dans des buanderies communes d'immeubles, comme cela existe en Suède.



Va-t-on sortir de ce cercle vicieux : lister des solutions connues mais jamais appliquées ? Il est trop tard pour être pessimiste, mais actuellement, quand j'entends parler de « sortie », j'ai surtout besoin de respirer, je pense à l'appel d'air. Pas celui qui ferait venir les migrants coincés par la Covid et qui vivent les situations les plus précaires de notre société (sans parler d'un racisme anti-asiatique qui grimpe actuellement) ; mais je pense au besoin d'air et à l'ouverture des frontières mentales qui incitent trop souvent à reproduire le connu.

Souvent, je me rappelle un tube du groupe rock australien Midnight Oil, dont le refrain lançait déjà en 1987 : « *Comment faisons-nous pour dormir pendant que nos lits brûlent ?* ».

À suivre... Le futur ne manque pas d'avenir...

Thierry Lebeaupin



(1) : *There is no alternative*



Comment recevoir *La Feuille Verte* ?



Vous n'êtes pas adhérent d'Europe Ecologie Les Verts de Franche-Comté ? Et du même coup, vous ne recevez pas systématiquement *La Feuille Verte*, le bimestriel des écolos comtois ?

Abonnez-vous ! Réabonnez-vous! Et faites abonner les gens autour de vous ! Ainsi, vous serez sûr de ne rater aucun numéro, et cela pour la modique somme de 16,00 euros seulement (6 numéros par an).

Nom : Prénom :

rue :

CP : Ville :

Chèque à l'ordre d'EELV-FC, à adresser à :

EELV-FC — 77, grande Rue — 25000 Besançon



INVESTIR DANS L'AVENIR

En cette période de déconfinement, la Banque de France a annoncé, concernant l'activité économique de ces derniers mois, une série de chiffres dont l'un au moins nous interpelle : du fait du ralentissement massif de la consommation, les ménages français ont accumulé 60 milliards d'euros d'épargne supplémentaires ces deux derniers mois. Le gouverneur de la banque publique appelle à la consommation de cette épargne pour soutenir la relance.

Est-ce qu'à Besançon, nous serions simplement, comme ailleurs, face à l'incertitude, la crainte, démunis et sidérés ? Oui et non.

Oui, parce que les ordres contradictoires, les discours d'experts ou de politiques ont fusé dans tous les sens, réduisant notre capacité à agir rapidement.

Oui, parce que les messages inquiétants, les courbes en hausse et les images terribles des hôpitaux saturés ont influencé notre raisonnement.

Non, parce que nous avons en tête que la société, y compris sur notre territoire, après s'être arrêtée de fonctionner, ne peut se remettre en mouvement comme si rien ne s'était passé.

Non, parce que cette crise sanitaire, sociale et économique confirme notre volonté de transformer cette ville avec de nouvelles priorités. En mars dernier, le programme de « Besançon par Nature » l'intégrait déjà ; demain, nous irons encore plus loin.

Des analystes disent qu'il ne faudrait pas « gâcher » cette crise majeure, et ne rien en faire. Le gouverneur de la banque publique appelle à la consommation de cette épargne pour soutenir la relance.

Nous, nous appelons à l'investissement durable plutôt qu'à une consommation débridée.

Nous appelons à plus d'achats de produits locaux.

Nous appelons à l'utilisation d'objets plus durables et recyclables.

Nous appelons à investir dans de grands travaux de rénovation, dans la construction d'équipements producteurs d'énergie locale, dans le soutien aux commerces et entreprises qui font la démarche de s'engager sur le territoire pour le développement durable et pour une meilleure prise en compte des besoins sociaux des salariés.

« Besançon par Nature » appelle à investir plutôt qu'à consommer.

Investir pour mieux manger, mieux habiter, mieux partager, mieux se déplacer, mieux s'éduquer, s'épanouir, se cultiver, faire une activité physique... Mieux vivre, quoi !

Nous devons aussi avoir une pensée pour celles et ceux à qui le confinement a rendu les fins du mois encore plus difficiles, celles et ceux qui n'ont pas épargné pendant cette crise... parce qu'ils n'avaient rien à épargner. Les investissements doivent aussi leur permettre de mieux vivre.

La crise sanitaire, sociale et économique nous confirme que le maintien de notre cap - écologie sociale et solidaire - est indispensable : nous y travaillons et consolidons dès maintenant notre vision du futur pour notre cité et son territoire.

« Besançon par Nature » appelle à investir dans l'avenir !

Anne Vignot



RETROUVER DES PARTS D'AUTONOMIE, INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

« Cette crise nous montre que la mondialisation est une interdépendance sans solidarité. »

Edgar Morin.



L'épidémie de Covid-19, en plus des tragédies humaines qu'elle provoque, nous amène à nous interroger sur notre très grande dépendance par rapport à d'autres parties du monde, en particulier de l'Asie. Du matériel essentiel pour notre santé n'est plus produit en France, ni même en Europe, comme les médicaments ou les masques de protection. Les restrictions de circulation imposées par l'épidémie font apparaître aussi notre dépendance dans d'autres domaines : alimentation, industrie... Notre société se révèle ainsi d'une grande fragilité dès lors qu'un événement imprévu et grave survient et que la libre circulation des personnes et des marchandises est remise en question. Comment retrouver des parts d'autonomie, individuelles et collectives, pour réduire notre dépendance et faciliter des formes de résilience ?

et l'industrie locales pourraient y pourvoir ? Ce système mondialisé est à la fois responsable de la circulation extrêmement rapide des épidémies et de la très grande dépendance de nos systèmes d'approvisionnement, y compris, comme on le voit avec cette grave pandémie, pour des produits essentiels à notre alimentation ou notre santé.

Davantage d'autonomie individuelle...

Le confinement nous donne du temps pour réfléchir, mais aussi pour retrouver de l'autonomie, par exemple par le jardinage. Il n'est plus question comme autrefois de revenir à l'autarcie. J'ai connu dans mon enfance une période où nous produisons sur la ferme notre blé pour faire notre pain et la majeure partie de nos légumes et de notre viande. Cela n'est plus possible aujourd'hui et sans doute pas souhaitable. Mais ceux qui ont un jardin peuvent cultiver une partie de leurs légumes et en conserver pour l'hiver dans leur congélateur. Dans les zones d'habitat collectif peut se développer la pratique des jardins familiaux, des jardins partagés, comme le montre l'initiative des « Incroyables comestibles » (voir l'article publié en 2017 dans *La Feuille Verte* : *Danjoutin et les incroyables comestibles*).



La mondialisation remise en cause

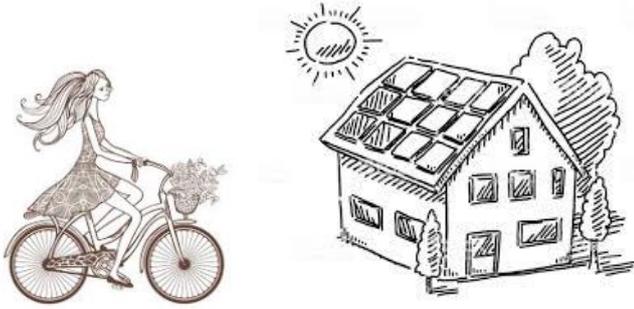
Pendant trois décennies nous avons entendu les chantres de la mondialisation prétendument « heureuse » prôner ses bienfaits et délocaliser la production à tour de bras, y compris des productions stratégiques en matière de santé comme les masques chirurgicaux et les respirateurs, qui font aujourd'hui cruellement défaut pour lutter contre le Covid-19. Des marchandises qui pourraient être produites localement font des milliers de kilomètres avant d'arriver dans nos usines, nos assiettes ou nos placards. En période de crise, avec les restrictions de circulation imposées par la situation, nos approvisionnements sont compromis, qu'il s'agisse de nourriture, de biens industriels ou de médicaments.

Attention ! Il ne s'agit pas ici de prôner la fermeture des frontières et la suppression de tous les échanges. Loin de nous l'idée d'un repli « nationaliste », qui n'est ni possible ni souhaitable. Mais pourquoi aller produire des marchandises à des milliers de kilomètres et consommer des quantités invraisemblables de carburant pour enrichir un peu plus les multinationales, quand l'agriculture



Dans d'autres domaines, nous pouvons aussi retrouver de l'autonomie. Si nous améliorons l'isolation de nos maisons ou de nos appartements, nous devenons moins dépendants du pétrole du Golfe, qui finance le salafisme, ou du gaz russe, qui donne du pouvoir à

Poutine. Nous pouvons aussi produire de l'énergie photovoltaïque sur notre toiture ou installer un chauffe-eau solaire. Nous avons la possibilité de choisir des systèmes de pompe à chaleur pour chauffer nos maisons avec beaucoup moins d'énergie. Nous pouvons aussi récupérer l'eau du toit pour le fonctionnement de nos toilettes ou de notre machine à laver, ou encore pour arroser notre jardin. Pour les déplacements de proximité, nous pouvons aussi délaissier la voiture et nous déplacer à pied ou à vélo, électrique ou non.



... et davantage d'autonomie collective

Les délocalisations ont fait disparaître des pans entiers de notre industrie. Pour faire encore un peu plus de profits, les multinationales sont allées s'installer dans des pays à bas coût de main d'œuvre, en Asie et en Afrique principalement. La circulation des marchandises est rendue possible par le prix très bas des énergies fossiles, qui sont en train de s'épuiser et qui sont responsables du réchauffement climatique avec son cortège de catastrophes : incendies, inondations, cyclones... Il n'y a pas de fatalité, d'autres choix sont possibles. La crise du coronavirus nous montre qu'en France, nous pouvons fabriquer nos masques, nos respirateurs, nos médicaments, mais que nous ne le faisons pas à cause du sacro-saint marché et du dogme du moindre coût et du profit maximum. La France et l'Europe doivent relocaliser les industries essentielles et stratégiques, parce qu'on voit bien qu'en période de crise, cela devient une question de survie. En Europe, on sait à peu près tout fabriquer : des frigos, les machines à laver, des trains, des centrales électriques, des médicaments... Il faut donc commencer à relocaliser.



On peut retrouver aussi de l'autonomie au niveau local. Dans notre région, nous pouvons participer à l'aventure de « La Fruitière à énergies », qui est une coopérative de production d'énergies renouvelables. À Ornans, c'est la Fruitière à énergies qui a installé les panneaux photovoltaïques sur le toit d'Emmaüs. Par son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes Loue-Lison se fixe comme objectif l'autonomie énergétique en 2050, à la fois par la réduction des consommations et le développement des énergies renouvelables.

Enfin, en matière de production alimentaire, notre territoire peut aussi reconquérir des parts d'autonomie, à condition de remettre en cause une trop grande spécialisation vers la production du comté. La prospérité économique de la production du lait à comté est un frein à la diversification. Il faudrait donc encourager, de manière volontariste, d'autres productions, comme les légumes et les fruits, les céréales, l'élevage ovin et caprin, pour une consommation locale, donc en circuit court. Il existe différents modèles de circuits courts comme les AMAP ou les marchés de producteurs locaux. Plus généralement, l'agriculture biologique, l'agriculture paysanne en vente directe, le maraîchage diversifié, la permaculture, l'élevage herbager extensif peuvent construire l'armature du « jour d'après ».



Aller vers davantage d'autonomie, c'est revenir à un système économique plus robuste et davantage résilient en cas de crise. Nous pouvons tous y contribuer par nos choix de consommation individuels, mais aussi par les politiques publiques que l'Europe, la France et nos collectivités locales peuvent mettre en place.

Gérard Mamet.





CARTE CARBONE PLUTÔT QUE TAXE CARBONE

Le 4 mai, j'écoute sur France Inter Bruno Lemaire au Grand Entretien de 8 h 20 et je bois « du p'tit lait ». Il confirme à Léa Salamé qu'il a demandé à Air France la suppression des lignes intérieures lorsqu'il est possible de faire le trajet en moins de 2 h 30 en train. Selon lui, la crise occasionnée par le Covid-19 est une occasion historique pour entrer dans la transition écologique. Le meilleur allié des écologistes serait-il le ministre de l'économie ?

Je n'ai pas la prétention de discuter de la façon dont cette mesure pourrait se mettre en place. En revanche, il me semble que chacun d'entre nous est concerné par les modes de transport. Je préfère donc ramener la discussion au niveau de chaque citoyen, qui se doit de se responsabiliser à ce sujet. Car ce sont nos comportements qui créent également l'offre... et le changement.

12

J'ai retrouvé un article d'Yves Cochet, publié dans une Tribune du Monde le 11 février 2019, qui propose une carte carbone à la place d'une taxe carbone. « Elle se déploie ainsi : chaque habitant de la France reçoit un quota annuel de droits d'émissions de CO² qui encadre toute consommation d'énergie (pétrole, gaz, charbon, électricité...). Si, par exemple, vous voulez faire le plein dans une station-service, vous payez le carburant en euros et votre carte carbone à puce est également décrémentée des droits d'émission correspondant à la quantité de carburant que vous avez achetée. »



En 2019, Yves Cochet ne pouvait parler que de la progressivité de la mise en place de cette mesure. C'était déjà complètement fou de dire cela pour la majorité des gens. « Le budget carbone de la France – c'est-à-dire la quantité nationale d'émission de CO² – doit diminuer régulièrement jus-

qu'en 2050 pour atteindre alors moins de 75 % du volume de nos émissions de 1990 (objectif des COP et engagement de la France). Les quotas individuels annuels, strictement égaux d'une personne à l'autre,

diminuent en même proportion. » En 2020, depuis la crise du coronavirus, il paraît nécessaire de rendre cette mesure efficiente dans l'année, afin que chacun comprenne que c'est maintenant qu'il faut le faire et pas plus tard. D'un seul coup, grâce à un virus, cette idée devient possible.



Ce qui est intéressant, c'est que, comparée à la taxe carbone que tout le monde paie, et dont les moins aisés paient le prix fort (par exemple les Gilets jaunes qui habitent en périphérie des villes ou à la campagne et dont le budget transport a explosé), elle est beaucoup plus juste. En effet, elle fait payer les gros consommateurs de carbone, ceux qui utilisent l'avion plusieurs fois par an et qui roulent dans de grosses cylindrées. « C'est en limitant la demande des plus gros consommateurs qu'on assure une consommation minimale pour tous. Au vu de la corrélation très forte entre niveaux de revenu et niveaux de consommation d'énergie, la possibilité d'acheter et de vendre des quotas bénéficie aux plus pauvres. En effet, ces derniers sont à la fois ceux qui consacrent la plus grande proportion de leur revenu à l'achat d'énergie et ceux qui en consomment le moins, d'où l'injustice sociale flagrante des politiques de taxe sur les carburants. »

Ce qui me gêne, c'est la possibilité de revente des quotas, car cela permettrait aux plus riches de continuer de polluer, puisqu'ils ont l'argent. Personnellement, je serais pour l'interdire. Cependant, cette remarque, aussi justifiée soit-elle, n'est certainement pas compatible avec la réalité économique du moment. Il faudrait donc que l'interdiction de revente de ses points carbone ne soit mise en place qu'au bout de quelques années, le temps que les compagnies aériennes se soient reconverties, que la SNCF ait augmenté le nombre de ses trains et que

l'offre touristique se soit adaptée au changement. Mais cette interdiction devra être appliquée à un certain moment, assurément dans les dix ans qui viennent.



Ne rêvons pas : ce monde-là sera beaucoup plus difficile pour ceux qui ont connu l'avant-corona. En revanche, un habitant du XIXe siècle ne l'aurait pas ressenti de la même manière, habitué à moins voyager, à utiliser le train, une voiture à cheval, un vélo. Pour nous, ce sera sans doute frustrant... et nous avons découvert la frustration !. Certains se déchaîneront en évoquant la réduction de leur liberté de se déplacer. Nous avons tellement cultivé l'individualisme au détriment de l'humanité que le réveil va être dur. Électoralement, c'est même du suicide. Pourtant, il faudra des courageux pour oser dire, oser faire. C'est la seule voie encore possible.

Alors, qu'attendons-nous pour nous y mettre ?

Suzy Antoine



Où trouver EELV au plus près de chez vous ?

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas notre fonctionnement, sachez que l'organisation de base d'EELV s'appelle **un groupe local**. Il en existe certainement un près de chez vous. N'hésitez pas à contacter les personnes ci-dessous :

Doubs

- **Besançon** : réunions à Besançon

Claude Mercier : 06 38 90 29 23

Cécile Prudhomme : 06 84 37 60 09

eelv.fcomte@gmail.com

- **Le Haut-Doubs** : réunions à Pontarlier et à Morteau

Michaël Chenevez : 03 81 49 58 52

eelv.hautdoubs@gmail.com / mickachen@yahoo.fr

- **Montbéliard** :

Odile Joannes : 03 81 92 92 44

odile.joannes@laposte.net

Territoire-de-Belfort

- **Belfort** : réunions à la Maison du Peuple - place de la Résistance - 90000 Belfort

Jean Siron : 06 60 78 32 14

Vincent Jeudy : 06 88 22 88 97

Haute-Saône

- **Lure — Vosges Saônoises** : réunions salle Merlin - centre Schloeterer 70200 Lure

Marie-Claire Thomas : 06 80 51 18 17

- **Vesoul—Gray** : réunions à la mairie—rue des Droits de l'Homme—70000 Noidans-lès-Vesoul

Alain Ropion : 06 74 90 62 77

Jura

- **Dole** : réunions à Dole

Marie-Agnès Chalumeaux : 06 70 11 31 21

Isabelle Nouvellon : 06 08 65 33 70

- **Lons-le-Saunier (et Haut-Jura)** : réunions au centre social— 2, rue de Pavigny— 39000 Lons-le-Saunier

Sarah Persil : 06 75 02 06 10

Anne Perrin : 06 42 39 04 25

POUR LE RETOUR D'UN ÉTAT-PROVIDENCE ET D'UN ÉTAT STRATÈGE

La pandémie du coronavirus repose à tous les citoyens la question du rôle de l'État et des politiques publiques. Depuis la révolution néolibérale inaugurée par Thatcher et Reagan, le rôle de l'État a été discrédité par les partisans de la mondialisation ; on a voulu le réduire de plus en plus à ses rôles « régaliens » : armée, police, justice. En France, depuis une trentaine d'années, le rôle de l'État a été réduit dans les autres domaines : économie, recherche, éducation, santé, protection sociale... Résultat : en matière de santé publique, les hôpitaux sont en grande difficulté et les personnels de santé tirent la sonnette d'alarme depuis 18 mois. L'arrivée du Covid-19 révèle aussi que la recherche fondamentale sur les virus a été délaissée, que les stocks de masques de protection ont été réduits et que les médicaments ou les tests ne sont plus fabriqués en quantité suffisante en France ou en Europe.

Le retour de l'État-providence

La situation critique que nous vivons en matière sanitaire était prévisible. À force de comprimer les budgets, les hôpitaux ne sont plus capables de faire face à une pandémie : personnel trop peu nombreux et surmené, manque de masques et de combinaisons de protection, nombre insuffisant de lits de réanimation et de respirateurs, absence de tests de détection de la maladie, etc. La comparaison avec d'autres pays met en relief le manque de préparation et de réactivité des autorités françaises (voir dans ce numéro *l'article Science et écologie, spécial Covid-19*).



En matière sanitaire, tout le monde redécouvre les bienfaits de l'État-providence, avec une sécurité sociale qui permet à tout le monde d'être soigné quand, dans le même temps, on entend dire qu'aux États-Unis, 27 millions de personnes n'ont pas d'assurance santé. On se réjouit aussi que les autres services publics continuent de fonctionner, que la poste poursuive l'acheminement du courrier, que les éboueurs ramassent les poubelles, que les enseignants s'occupent de leurs élèves malgré le confinement.

De même, tous les dirigeants politiques qui étaient jusque là arc-boutés sur les règles budgétaires et l'interdiction des déficits acceptent de les remettre

en cause. L'Europe trouve 700 milliards d'euros « pour aider les entreprises » et Trump met 2 000 milliards de dollars sur la table avec le même argument. On redécouvre que l'État est l'émanation des citoyens, qu'il est là pour réguler, protéger, organiser, prévoir...

Pour un État-stratège et des politiques publiques d'envergure

On voit bien que, dans le cas d'une pandémie comme le coronavirus, la « loi du marché », les privatisations, la recherche de la rentabilité à tout prix, qu'on a voulu nous imposer, jouent contre la priorité à l'humain. Quand il s'agit de sauver des vies, le vieil adage populaire « La santé n'a pas de prix » revient au goût du jour. Espérons que nos dirigeants s'en souviendront le jour d'après... Pour l'instant, ce sont les soignants qui, par leur dévouement et leur abnégation, compensent le manque d'anticipation et la faiblesse des politiques publiques sanitaires.

Sur l'importance du rôle de l'État, une économiste italo-américaine, Mariana Mazzucato, dénonce



depuis 2013 un certain discours de dénigrement de l'action étatique et les politiques d'austérité budgétaire qui vont avec (1). Elle démontre, que ce sont les investissements publics dans la recherche fondamentale qui ont permis d'innover, y compris pour l'i-phone ou les industries pharmaceutiques. On voit bien par exemple que l'abandon des recherches fondamentales sur les virus, quelques années seulement après l'épidémie de SRAS de 2003,

rend plus difficile aujourd'hui la mise au point de tests ou de vaccins.

Pour Mariana Mazzucato, il faut des politiques et des investissements publics dans les domaines essentiels comme la recherche médicale, les nanotechnologies, les énergies renouvelables, la transition écologique, etc. Et ce n'est pas étonnant : dans une société de plus en plus complexe, les découvertes sont le résultat d'un travail collectif de recherche fondamentale, qui nécessite de la durée et de la coopération. C'est bien le secteur public, pourtant moqué injustement comme lent et bureaucratique qui, par ses investissements, prépare l'avenir et dessine les nouveaux paysages économiques de demain. D'ailleurs, Mariana Mazzucato fait remarquer que le privé financiarisé, dont l'horizon se situe à 3 ou 4 ans seulement, ne s'intéresse guère qu'au D de la R & D (Recherche & Développement).

Le retour en force de Keynes ?

Mais on va nous dire que l'intervention économique de l'État coûte cher et que « *les caisses sont vides* ». Pourtant, après la crise des subprimes de 2008, l'État français a trouvé 350 milliards d'euros pour sauver les banques, et tout récemment la BCE vient d'annoncer le rachat massif des dettes des acteurs financiers étatiques ou privés. C'est le « *quantitative easing* », qui accroît ainsi la quantité de monnaie en circulation. En fait, c'est une manière déguisée de créer de la monnaie, puisque les traités européens interdisent à la BCE de le faire.

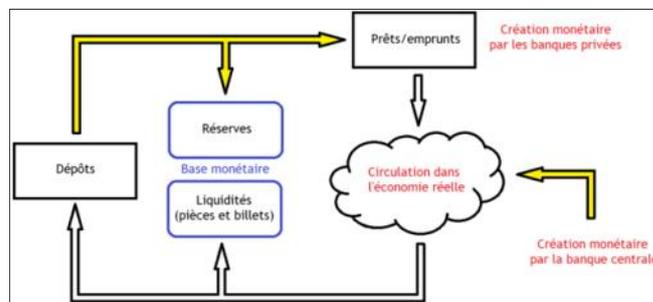
Dans un article publié le 3 mai 2020 sur le site *The Conversation*, Jezabel Couppey-Soubeyran, maître de



conférence en économie à l'Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, explique que les économistes s'emparent de nouveau de la question de la monnaie (2). Celle-ci n'est pas réduite à un pur instrument de facilitation des échanges et on revient à Keynes pour qui la monnaie est primordiale car « *elle est un pont entre le présent et le futur* ». Et contrairement à ce que voudraient nous faire croire les économistes libéraux, le budget d'un État ne fonctionne pas comme celui d'un particulier, justement parce qu'un État souverain a la possibilité de créer de la monnaie.

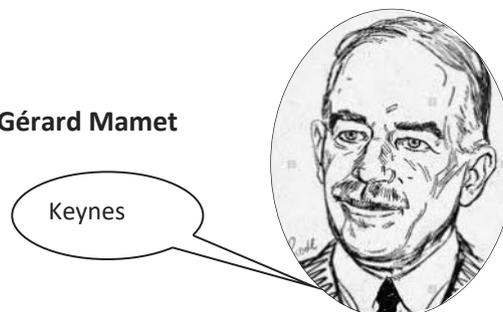
Actuellement, depuis les années 70, ce sont surtout les banques privées qui ont le droit de créer de la monnaie, ce qui peut paraître incongru. La Banque centrale a un pouvoir de création monétaire très limité et utilisé seulement pour répondre aux besoins de liquidités

des banques. En fait, quand une banque accorde un crédit à un particulier, par exemple pour l'achat d'une maison, elle crée l'équivalent en monnaie par un simple jeu d'écriture. Pour se financer, les États sont généralement obligés de passer par les banques privées, qui prélèvent au passage leur obole. Mais en ayant perdu l'essentiel de ce pouvoir de créer directement de la monnaie, les États et l'Europe se privent d'un instrument efficace pour orienter les politiques économiques.



Jezabel Couppey-Soubeyran rappelle que, pour certains économistes, « *la monnaie est une variable déterminée par la demande de financement de l'économie* ». On en revient, pour ainsi dire, aux théories keynésiennes et au New Deal de Roosevelt, qui ont permis, par l'intervention des États, le sauvetage de l'économie mondiale après la crise de 1929. Elle évoque donc différentes possibilités et en particulier celle de revenir à la création monétaire par la banque centrale, avec transfert direct aux États, aux ménages ou aux entreprises. (Et j'ajoute : pourquoi pas aux collectivités locales ?) Dans ce cas, il n'y a pas d'accroissement de la dette, mais il y a un risque d'inflation, qui est un peu l'obsession du gouvernement allemand. Par différents mécanismes et conditionnalités, environnementales et sociales, on pourrait orienter de tels financements vers la transition écologique, les activités autour de la santé et du soin à la personne et la réduction des inégalités.

Gérard Mamet



1) *Le premier livre de Mariana Mazzucato vient d'être traduit en français : L'État entrepreneurial, Fayard, mars 2020.*

2) <https://theconversation.com/la-monnaie-et-les-economistes-je-taime-moi-non-plus-137610>

UN MANQUE D'ATTENTION À L'ENFANCE



La pandémie en cours nous confronte à des logiques de pouvoir au sens que donnait Foucault à ce mot : « *Le terme même de pouvoir ne fait pas autre chose que de désigner un domaine de relations qui sont entièrement à analyser et que j'ai proposé d'appeler la gouvernabilité, c'est-à-dire la manière dont on conduit la conduite des hommes.* » (1) Nombre d'observateurs ont d'ailleurs repris chez lui la notion de biopolitique, définie comme « *la manière dont on a essayé, depuis le XVIIIe siècle, de rationaliser les problèmes posés à la pratique gouvernementale par les phénomènes propres à un ensemble de vivants constitués en population : santé, hygiène, natalité, longévité, races...* »(1). Il s'agit d'un point important mais qui pourrait en masquer un autre.

Si le confinement est apparu comme une nécessité (2), il met d'abord en scène quelque chose de l'ordre de la discipline des corps. Il est l'occasion pour l'élite médicale de réaffirmer des positions de pouvoir que les évolutions politiques et sociales tendaient à interroger sinon à contester. L'élite médicale n'a alors cessé de dire le vrai sur la pandémie (non sans quelques dissonances), mais surtout de dire ce que doivent être les conduites des uns et des autres. Ce faisant, ils en viennent à réduire la santé à une sorte d'hygiénisme, loin de la définition inscrite dans la constitution de l'OMS : « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* »

Mais comment s'étonner que les dimensions psychiques (plutôt que mentales) et sociales ne soient pas prises en compte alors que le Conseil scientifique censé éclairer la décision publique ne comporte que deux personnes extérieures au monde médical (une anthropologue et un sociologue) ? Il ne s'agit pas de contester les savoirs médicaux, ni le rôle qu'ils doivent jouer dans la fabrique des décisions ; il s'agit juste de dire que d'autres ordres de faits doivent être également pris en compte.

Par exemple la question des effets néfastes à long terme du confinement sur la santé *psychique* (3).

On pourrait poser la question ainsi : à quoi cela sert-il d'être protégé d'un virus par la contrainte (même librement consentie) si c'est pour connaître une mort psychique et sociale ?

Si, s'agissant des personnes âgées, l'inquiétude

a fini par émerger quant aux effets de la rupture des relations à travers la description des phénomènes de glissement (une sorte d'abandon de soi, de renoncement), il n'en a pas été de même s'agissant des enfants. Les débats autour de la réouverture des écoles le signent assez magistralement. Qu'a-t-on entendu ? L'élite médicale s'y opposer ; les parents, les enseignants exprimer leurs inquiétudes légitimes ; quelques politiques soupçonner une manière de remettre les parents au boulot. Et les enfants ? On parle pour eux : ils ne doivent pas être des cobayes. À défaut de les écouter, à quel moment en vient-on à se poser la question de leurs besoins ?

Il existe pourtant une littérature assez dense sur cette question du point de vue du développement, mais visiblement elle n'est pas connue du Conseil scientifique : besoins de sécurité, de protection, de santé, de relations affectives stables, d'éducation... Comme le souligne l'OMS : « *Le développement sain de l'enfant est d'une importance fondamentale.* »

Le retour à l'école ne peut être seulement argumenté du côté des risques de décrochage, mais plus globalement sur le besoin des enfants de s'inscrire dans des relations ailleurs que dans l'univers familial, avec des pairs, avec d'autres figures adultes. Le confinement a considérablement réduit ces possibilités. Dans nombre de cas, il est venu renforcer des vulnérabilités déjà présentes, qu'elles soient sociales (précarité) ou psychiques, tant chez les enfants que chez les parents privés de tout soutien social et familial. Le confinement est un enfermement dans un

espace clos où les mots peuvent rebondir sur les murs sans réponse, jusqu'au silence. On peine à imaginer combien ces situations sont potentiellement sources de trauma, qu'il sera difficile de surmonter.

Cela dit, ne lisez pas ce qui n'est pas écrit. Il n'est pas question de défendre le retour à l'école à tout (à n'importe quel?) prix, mais juste de dire l'importance que soit pris en considération dans la décision, dans la manière de la mettre en œuvre, ce que vivent nombre d'enfants. Retourner à l'école, ce n'est pas forcément reprendre tout de suite les apprentissages, mais c'est retrouver du lien social, la possibilité de partager avec des pairs l'événement et, pour les enseignants (et les psychologues), d'accompagner les enfants pour comprendre, mettre des mots sur les émotions, sur le vécu.

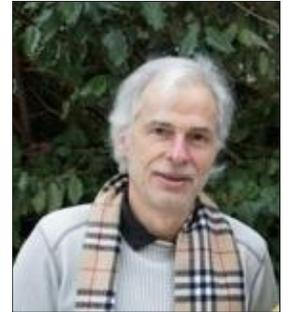


Il est bien sûr nécessaire de prendre toutes les précautions, sans pour autant réduire les enfants et ceux qui les entourent à des corps en oubliant qu'ils sont aussi des êtres vivants, psychologiquement vivants. Quand le ministère de l'éducation publie près de soixante pages d'instructions diverses, il traite les enfants au mieux comme étant en danger, au pire comme dangereux : autrement dit, il risque d'alimenter les angoisses de tous.

Un ami québécois m'a rapporté une petite histoire qui peut sembler bien anecdotique. Quelques jours avant le week-end pascal, le Premier ministre québécois à tenu à rassurer tous les enfants de la province (et leurs parents) : le Lapin de Pâques est immunisé contre le Covid-19 et, malgré les mesures de confinement, il est autorisé à entrer dans toutes les maisons pour livrer les œufs en chocolat. Le ministre a aussi étendu cette immunité à la Fée des dents. Elle peut donc, elle aussi, entrer dans les maisons la nuit pour aller chercher une dent sous l'oreiller et déposer une pièce à la place.

Enfantillage ? Niaiserie ? Et si ce n'était que la capacité d'un élu de se mettre à hauteur d'enfant ? De porter attention à ses mondes ? Ou d'entendre ce que disait Janusz Korczach : « *Exigeons du respect pour ses yeux limpides, ses tempes lisses, ses effets tout neuf, sa candeur. En quoi seraient donc plus vénérables nos regards éteints, nos fronts plissés, nos cheveux blancs et rêches, nos dos courbés par la résignation ?* » (4)

Michel Boutanquoi



1) Naissance de la biopolitique, Paris, Gallimard-Seuil, 2004.

(2) On se reportera avec intérêt à une vidéo réalisée par le séminaire Politiques des Sciences pour mieux comprendre l'enchaînement des faits qui a conduit à l'impossibilité d'agir autrement : <https://pds.hypotheses.org/2840>

(3) [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(20\)30460-8/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)30460-8/fulltext) et en français <https://theconversation.com/podcast-le-confinement-ses-effets-psychologiques-et-des-pistes-pour-les-limiter-135846>

(4) Le Droit de l'enfant au respect, Paris, Laffont, 1979. Janusz Korczach, médecin, est considéré comme l'un des premiers défenseurs des droits de l'enfant. Il est mort en 1942 à Treblinka avec les enfants de l'orphelinat qu'il dirigeait dans le ghetto de Varsovie.



PENDANT LE CONFINEMENT, LA DESTRUCTION DE LA BIODIVERSITÉ CONTINUE



Dans le massif jurassien, les affleurements rocheux contribuent à la beauté spécifique des paysages. Mais ce sont surtout des hauts lieux de biodiversité. En effet, ils constituent un habitat spécifique pour une grande diversité d'animaux et de plantes, qui contribue à l'équilibre des écosystèmes et bénéficie à l'agriculture elle-même. De même, après avoir été dénigrées pendant des décennies, les haies aussi sont reconnues

aujourd'hui pour leur rôle très positif : coupe-vent, ombre pour le bétail en été, abri pour les oiseaux, ralentissement du ruissellement... Malheureusement, certains agriculteurs peu scrupuleux profitent du confinement pour détruire les affleurements rocheux au casse-cailloux et arracher les haies.



Des pratiques agricoles dénoncées par les associations

Le collectif « Pour les Paysages du Massif Jurassien » monte au créneau pour dénoncer les nombreuses atteintes à la biodiversité. Dans un communiqué, son porte-parole, Guy Pourchet, déplore : « *Adam-les-Vercel, Bonnétable, Bulle, Chapelle-d'Huin, Goumois, Grand-Combe-des-Bois, La Rivière-Drugeon, Le Russey, Mont-de-Laval, Damprichard lieu-dit Rangevillers, Saint-Julien-les-Russey, Vennes, Vernierfontaine, Villers-le-Lac... Non, ce n'est pas le dictionnaire des communes du Haut-Doubs ! Ce sont les communes qui voient leurs haies détruites et/ou le casse-cailloux réduire en poussière les affleurements rocheux.* »



Depuis le début du confinement, 25 infractions ont été constatées. C'est au hasard des sorties dérogatoires de proximité que des membres du collectif ont constaté les dégâts, pris des photos et signalé les infractions. Ainsi, certains ont mis à profit le confinement et les limitations du déplacement des agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour procéder à des travaux interdits. En effet, l'arrachage des haies est prohibé à partir du 1er avril pour

éviter la destruction des nids d'oiseaux et le passage du casse-cailloux est soumis à une autorisation préalable depuis l'accord passé l'an dernier entre les agriculteurs, les associations et les services de l'État.

Des atteintes irréversibles à la biodiversité

Dans un communiqué daté du 27 avril, l'OFB rappelle que « *ces haies, murgers et affleurements rocheux contribuent à l'identité des paysages de notre région. Les haies ont de nombreux rôles dans l'écosystème (continuité écologique dite « trame verte », ralentissement du ruissellement de l'eau, infiltration de l'eau dans le sol, participation à l'épuration naturelle des eaux de ruissellement, effet brise-vent, bien-être animal, protection des cultures, etc.). Elles hébergent de nombreuses espèces animales et végétales protégées, dont des oiseaux. La période de nidification de ces derniers débute en ce moment, il ne faut donc pas mener d'actions qui peuvent détruire les nids, voire les couvées.* »

Pendant la même période on déplore aussi les effets du casse-cailloux, qui détruit des milieux riches en biodiversité. Parmi la faune spécifique des affleurements rocheux et des murgers, on peut citer de nombreuses espèces de papillons et autres insectes, des reptiles et des oiseaux comme l'alouette lulu, le pipit des arbres, la pie-grièche écorcheur. On y trouve aussi la flore spécifique des sols secs. Le pire, c'est que l'intérêt agronomique de ces sols artificiels est quasi nul. Le broyage des roches ne donne pas de la « terre » mais une sorte de sable qui ne retient pas l'eau. Le peu de terre fine qui s'y

trouve est entraîné en profondeur chaque fois qu'il pleut.

Même le Préfet se fâche...

Ces pratiques, que certains n'hésitent pas à qualifier « de voyous », ont ému beaucoup de monde. D'abord, comme nous l'avons vu, les associations de protection de l'environnement, comme FNE Franche-Comté ou la Commission de protection des eaux et le Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises. On peut citer aussi l'OFB qui, du fait du confinement, ne peut pas exercer aussi facilement sa fonction de surveillance et de police.



Le Conservatoire des Espaces naturels de Franche-Comté n'est pas content non plus. Il est chargé depuis 20 ans de mettre en œuvre une politique de préservation de la biodiversité régionale autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. Son action en faveur du patrimoine naturel est anéantie par les mauvaises pratiques agricoles.

Même le Préfet, Joël Mathurin, a réagi dans un communiqué daté du 24 avril 2020. Il appelle « au respect de l'environnement » et il annonce que des contrôles par drone seront réalisés. On peut même dire que le Préfet hausse le ton : « L'Office Français de la Biodiversité, dès lors qu'il a connaissance de telles pratiques, se rend sur place dans le but de faire cesser le dommage causé à l'environnement et le cas échéant pour engager des poursuites à l'égard du fautif. À ce jour, plus d'une vingtaine de procédures ont ainsi été initiées depuis le 17 mars dernier. »

Même le Préfet, Joël Mathurin, a réagi dans un communiqué daté du 24 avril 2020. Il appelle « au respect de l'environnement » et il annonce que des contrôles par drone seront réalisés. On peut même dire que le Préfet hausse le ton : « L'Office Français de la Biodiversité, dès lors qu'il a connaissance de telles pratiques, se rend sur place dans le but de faire cesser le dommage causé à l'environnement et le cas échéant pour engager des poursuites à l'égard du fautif. À ce jour, plus d'une vingtaine de procédures ont ainsi été initiées depuis le 17 mars dernier. »



Pour les écologistes, un autre monde agricole est possible autour des pratiques agro-écologiques. Il suppose la rupture avec des méthodes dévastatrices pour les écosystèmes comme l'arrachage des haies ou l'utilisation du casse-cailloux. Dans un communiqué EÉLV s'adresse au Préfet : « Pour protéger notre territoire et ses ressources communes, EÉLV Franche-Comté demande dès maintenant l'application d'un moratoire interdisant l'utilisation de « casse-cailloux » dans le massif jurassien. » Et laissons le mot de la fin au collectif « Pour les Paysages du massif jurassien » : pendant le confinement, « les activités qui sont essentielles pour le maintien des intérêts vitaux de la population et du pays doivent être maintenues... C'est le cas du « secteur de l'alimentation » dont les productions agricoles font évidemment partie. Ces destructions intempestives de haies et affleurements rocheux ne sont tout

aussi évidemment pas concernées, d'autant qu'elles sont illégales. Il faut confiner aussi les casse-cailloux ! Vite ! »

Gérard Mamet



DIX BONNES PRATIQUES POUR ALLÉGER LE POIDS DU NUMÉRIQUE SUR LA PLANÈTE... ET LA FACTURE

Visioconférences, emails, recherches internet... En télétravail plus encore que d'habitude, nous utilisons toute la journée du matériel et des infrastructures numériques qui consomment de l'énergie. Des experts affirment qu'aujourd'hui le numérique est responsable de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Et au rythme actuel, ce chiffre pourrait doubler d'ici à 2025.



20

Si le transport et le stockage des données numériques sont invisibles, ils ne sont pas sans effet sur l'environnement : la fabrication du matériel (objets connectés, routeurs, data centers...) réclame des ressources dont l'extraction engendre de graves pollutions (solvants injectés dans les sols...) et des problèmes sociaux (pas de droits sociaux pour les ouvriers, exposition aux produits chimiques, trop faibles rémunérations, etc.).

Et si nous mettions en pratique quelques gestes simples pour alléger le poids de notre numérique ?

1. Mettre les adresses web fréquemment consultées en favoris.

Une requête web aura plus ou moins d'impact selon le temps de recherche et le nombre de pages consultées. On divise par 4 les émissions de gaz à effet de serre en allant directement à l'adresse du site ! Pour cela, on peut consulter l'historique, créer des favoris, taper l'adresse exacte ou utiliser des mots-clés précis dans les moteurs de recherche.

2. Penser à fermer les pages internet une fois la recherche aboutie.

Les navigateurs internet réactualisent tout le temps les pages restées ouvertes. Pour cela, ils font appel à des serveurs web très consommateurs d'énergie. Il est aussi préconisé de fermer les onglets non utilisés et de supprimer régulièrement les cookies pour alléger les serveurs informatiques.

3. Alléger les échanges sur messagerie.

Avant tout, bien cibler ses destinataires : multiplier par 10 le nombre de destinataires d'un mail, c'est multiplier par 4 son impact environnemental. Compresser la taille des pièces jointes ou les envoyer grâce à des sites de dépôt temporaire tels que GrosFichiers ou WeTransfer.

Lors des échanges mail entre collègues, entre membres d'une même association, d'un même parti ou de proches tout simplement, créer et utiliser une signature qui soit composée uniquement de texte et retirer images et logos.

Préférer la messagerie instantanée de l'entreprise si elle est disponible pour échanger avec un collègue plutôt que de lui envoyer un mail.



4. Faire le ménage dans sa boîte mail.

Se désabonner des newsletters que l'on ne lit pas, supprimer les spams, vider la corbeille... Les hébergeurs doivent faire tourner des serveurs pour conserver les mails stockés dans la messagerie et dans la corbeille. Il est vraiment dommage de consommer de l'énergie pour garder en mémoire des documents mis à la poubelle !

5. Limiter le poids des réunions en ligne.

Privilégier les échanges en audio plutôt qu'en vidéo. Le flux de données en audio consomme 1 000 fois moins de bande passante que la vidéo.

Déposer les documents à télécharger pour la réunion sur un serveur local ou une boîte de partage, ne pas les envoyer par mail. On évite ainsi de faire voyager des données sur environ 15 000 km avant d'arriver chez les destinataires. 15 000 km, c'est en effet le trajet moyen d'un mail qui voyage à travers de nombreux serveurs partout dans le monde avant d'être livré sur la messagerie du destinataire.

6. Faire le ménage dans le cloud (nuage).

Le cloud donne l'impression d'être un espace de stockage infini et éternel, mais de grandes quantités de données s'accumulent et entraînent une surconsommation d'énergie des infrastructures et des serveurs supplémentaires pour le stockage. Il est possible d'y remédier en stockant le maximum de données localement sur ses équipements (ordinateur, disque dur externe...) ou en plaçant le strict nécessaire sur le cloud, et en ne conservant que ce qui est vraiment utile. Et même dans ce nuage virtuel, il convient d'y faire régulièrement le « ménage » (photos, vidéos).

7. Modérer le streaming vidéo.

Les vidéos en ligne représentent 60 % du flux mondial de données et sont responsables de près de 1 % des émissions mondiales de CO2 ! Désactiver la lecture automatique dans les paramètres de l'application et privilégier la musique téléchargée (c'est-à-dire enregistrée dans l'ordinateur ou le smartphone) ou le streaming audio (plutôt que les vidéos-clip musicaux), et enfin choisir une résolution de vidéo réduite... Tous ces réflexes permettent de limiter notre empreinte.

8. Utiliser le wifi plutôt que la 4G sur les téléphones portables.

Sur le téléphone portable, utiliser de préférence le wifi quand le travail se fait à la maison sollicite moins le réseau que la 4G. Trop vite oublié, le réseau filaire permet de connecter votre ordinateur à votre box.

9. Désactiver les transferts automatiques de données des téléphones portables vers les clouds, ainsi que les téléchargements et les mises à jour automatiques des applications mobiles, soulage les réseaux. Autre astuce : désactiver AutoPlay ou ne l'autoriser que lorsque le smartphone est branché au wifi.

10. Et si on aime travailler en musique...

Écouter la radio plutôt que les sites en streaming permet le plaisir de la découverte de nouvelles musiques et allège la bande passante.

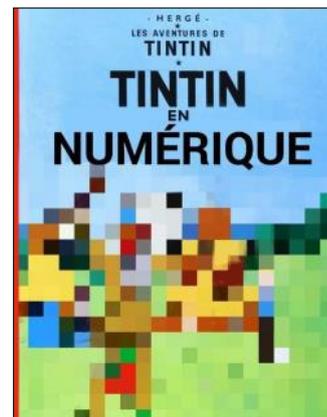
Et toujours...

Eteindre les ordinateurs quand ils ne servent pas. Ne les laisser ni en veille (même prolongée) ni branchés car ils continuent alors de consommer de l'électricité.

Bonne journée de télétravail ou de télémilitantisme ?

Article extrait d'une brochure de l'ADEME et remis en forme par

Anna Maillard



Pour aller plus loin : [La Face cachée du numérique – ADEME – novembre 2019](#)

D'après [ADEME](#) et Gaïa Énergies

Gaïa Énergies accompagne les particuliers, les collectivités et les entreprises dans la réduction de leur consommation d'énergie et pour l'utilisation des énergies renouvelables, œuvrant ainsi au développement d'une meilleure qualité de vie.

L'association est reconnue d'intérêt général et réalise depuis vingt ans une mission de service public sur le Nord Franche-Comté (Montbéliard-Belfort-Héricourt).

À ce titre, elle délivre des conseils neutres, gratuits et indépendants. Les conseillers info énergie sont joignables pendant la crise du Coronavirus :

Par téléphone au 03 84 21 10 69

Par email : contact@gaia-energies.org

Par visioconférence

Plus d'informations sur www.gaia-energies.org

Le réseau info énergie en Bourgogne-Franche-Comté : Aire Urbaine Belfort – Montbéliard – Héricourt : [Gaïa Énergies](#)

Côte d'Or : [BER](#)

Doubs : [ADIL 25](#)

Haute-Saône : [ADERA](#)

Jura : [AJENA](#)

Nièvre : [ALE 58](#)

Saône-et-Loire : [CAUE 71](#)

Yonne : [ADIL 89](#)

PEUGEOT INVESTIT DANS L'ÉLECTRIQUE

PSA (Peugeot) va construire des véhicules électriques à Sochaux et va donc encore investir pour moderniser son usine : c'est une excellente nouvelle industrielle pour l'aire urbaine Montbéliard-Héricourt-Belfort, pour la région Bourgogne-Franche-Comté et pour la France.

Cependant, les véhicules électriques actuels sont majoritairement alimentés par le nucléaire, une énergie trop chère et trop dangereuse. On nous ment sur le coût réel de cette énergie en oubliant, dans le calcul du prix de revient, le démantèlement des centrales et le stockage des déchets radioactifs dangereux, certains pendant des millions d'années.

C'est comme si, pour calculer le prix de revient d'une voiture, on ne prenait en compte que le prix d'achat et pas l'essence, le parking, l'entretien, l'assurance, etc. À ce propos, aucune compagnie d'assurance n'a jamais voulu assurer une centrale nucléaire : les compagnies ont mesuré le coût exorbitant d'un accident nucléaire majeur et elles ne veulent pas prendre le risque de se ruiner.

La France, elle, sans rien demander aux citoyens, a pris ce risque en étant le pays le plus nucléarisé du monde, avec plus de 50 réacteurs, qui produisent plus de 70 % de son électricité. Il serait opportun d'organiser sur le sujet du nucléaire un vrai débat suivi d'un référendum.

Mais revenons à nos moutons, ou plutôt à l'automobile. Il faudrait réfléchir à développer massivement les énergies renouvelables, comme l'éolien ou le solaire, pour recharger les batteries de ces futurs véhicules électriques.

On pourrait imaginer que chaque bâtiment portant des panneaux solaires (fabriqués en France!) rechargerait des batteries pour les véhicules électriques des habitants.

N'oublions pas non plus que les composants des batteries sont des métaux rares qui ne se trouvent pas en Europe : comme pour le pétrole, nous serons complètement dépendants de l'étranger. De plus, l'extraction minière est très polluante pour les rivières et l'atmosphère des pays concernés. Nous devons soutenir la population de ces pays pour que les multinationales minières respectent les normes environnementales d'exploitation.

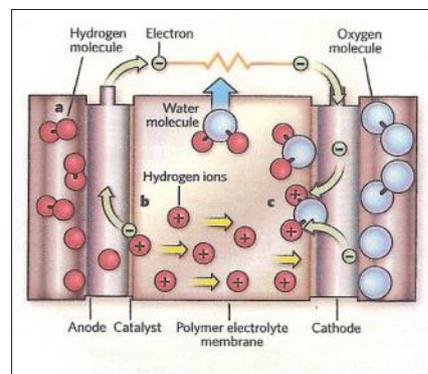
Il serait bien également que PSA, et l'industrie automobile dans son ensemble, sortent de cette mode du SUV (Sport Utility Vehicle), qui consomme plus d'énergie et prend plus de place que les autres véhicules. Il est dommage qu'une partie du gain énergétique des nouveaux moteurs soit gaspillé dans ces véhicules très lourds et volumineux, qui envahissent nos routes et nos parkings. De plus, ces voitures sont plus chères à l'entretien, ce qui n'est évidemment pas précisé par la publicité.

La filière hydrogène pour l'automobile en France est à développer avant que Toyota ne s'en empare et domine le marché, comme il le fait avec les véhicules hybrides. Pour rappel, Toyota a sorti sa première voiture hybride (Prius) en 1997. Dans un autre domaine, je me réjouis d'essayer prochainement les nouveaux TER Alstom à hydrogène commandés par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Et si, comme Peugeot jadis, on se remettait à fabriquer des vélos bon marché, solides, facilement réparables ? Et cela dans notre région ?...



Vincent Jeudy



LE SAVETIER ET LE FINANCIER

Assurément, certains lecteurs vont croire que le confinement nous aura quelque peu dérangé l'esprit. Voilà qu'on publie une fable de La Fontaine dans *La Feuille Verte* ! Effectivement, au risque de vous surprendre, nous avons décidé de vous offrir *Le Savetier et le Financier*, car nous avons estimé qu'elle collait parfaitement à l'actualité. Longtemps, Jean de la Fontaine a été considéré comme un écrivain de seconde zone. Mais depuis ces dernières années, on le redécouvre, peut-être parce que l'on va bientôt célébrer le 400^e anniversaire de sa naissance (il est né le 8 juillet 1621). Il n'empêche, il reste le plus grand fabuliste de l'époque classique, connu dans le monde entier. En réalité, ses fables sont restées très modernes et méritent d'être remises sous les feux des projecteurs. Nous vous laissons découvrir celle-ci, évidemment moins connue que *Le Corbeau et le Renard*.



Un Savetier (1) chantait du matin jusqu'au soir :
C'était merveilles de le voir,
Merveilles de l'ouïr; il faisait des passages (2),
Plus content qu'aucun des Sept Sages (3).
Son voisin au contraire, étant tout cousu d'or(4),
Chantait peu, dormait moins encor.
C'était un homme de finance.
Si sur le point du jour, parfois il sommeillait,
Le Savetier alors en chantant l'éveillait,
Et le Financier se plaignait
Que les soins de la Providence
N'eussent pas au marché fait vendre le dormir,
Comme le manger et le boire.
En son hôtel il fait venir
Le chanteur, et lui dit : Or çà, sire Grégoire,
Que gagnez-vous par an ? - Par an ? Ma foi, Monsieur,
Dit avec un ton de rieur
Le gaillard Savetier, ce n'est point ma manière
De compter de la sorte ; et je n'entasse guère
Un jour sur l'autre : il suffit qu'à la fin
J'attrape le bout de l'année :
Chaque jour amène son pain.
- Eh bien, que gagnez-vous, dites-moi, par journée ?
Tantôt plus, tantôt moins, le mal est que toujours
(Et sans cela nos gains seraient assez honnêtes),
Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours
Qu'il faut chommer (5) ; on nous ruine en fêtes.
L'une fait tort à l'autre ; et monsieur le Curé
De quelque nouveau saint charge toujours son prône (6).
Le Financier, riant de sa naïveté,
Lui dit : Je vous veux mettre aujourd'hui sur le trône.
Prenez ces cent écus : gardez-les avec soin,
Pour vous en servir au besoin.
Le Savetier crut voir tout l'argent que la terre
Avait, depuis plus de cent ans
Produit pour l'usage des gens.
Il retourne chez lui ; dans sa cave il enserre
L'argent et sa joie à la fois.
Plus de chant ; il perdit la voix
Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines.

Le sommeil quitta son logis,
Il eut pour hôtes les soucis,
Les soupçons, les alarmes vaines.
Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent : à la fin le pauvre homme
S'en courut chez celui qu'il ne réveillait plus.
Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme,
Et reprenez vos cent écus.



(1) Ce mot (1213, çavetier), dérivé de "savate", signifie raccommodeur de souliers. Sorti d'usage, il a été remplacé par cordonnier.

(2) "Se dit aussi en musique d'un certain roulement de la voix qui se fait en passant d'une note à l'autre" (Dict. Acad. 1694), donc trilles ou vocalises.

(3) Nom de sept personnages, philosophiques ou tyrans (Ve siècle av. J.C.) qui contribuèrent au rayonnement de la civilisation grecque. Les plus célèbres sont Thalès de Milet et Solon d'Athènes.

(4) Allusion aux pièces d'or cachées dans les coutures des vêtements.

(5) Allusion à l'actualité de l'époque : Louis XIV et Colbert avaient diminué le nombre des fêtes chômées, 17 avaient été supprimées vers 1664, il en restait 38.

(6) Les fêtes sont annoncées dans le prône (l'homélie) de la messe du dimanche

Commentaire : La période de confinement a été propice à la réflexion sur les buts de notre existence et favorable aux remises en question sur notre philosophie de vie. Que voulons-nous vraiment ? Courir après l'argent et la puissance, entasser la fortune ? Choisir un mode de consommation ostentatoire et le paraître ? Ou rechercher la joie de vivre ? Retrouver des bonheurs simples avec nos proches, parents et amis ? Reconsidérer notre rapport à la nature ? Prendre du temps pour observer les oiseaux et les fleurs, lire, écouter de la musique, danser, rêver ?

Cette fable est aussi une réflexion sur l'honnêteté et sur l'utilité sociale du travail : être premier de cordée ou premier de corvée ? Elle dénonce même les embûches des croyances religieuses et pose la question très moderne de la pertinence de l'extension du marché à l'ensemble des activités humaines.

Au fond, ne peut-on pas considérer que le save-tier, avec 350 ans d'avance, pratique la sobriété heureuse préconisée par Pierre Rabbi ?

Autant de réflexions utiles pour construire le monde de l'après-coronavirus.

Suzy Antoine et Gérard Mamet



Sur la voie d'un futur propre ?

LA VERTITUDE EST SUR LES RAILS

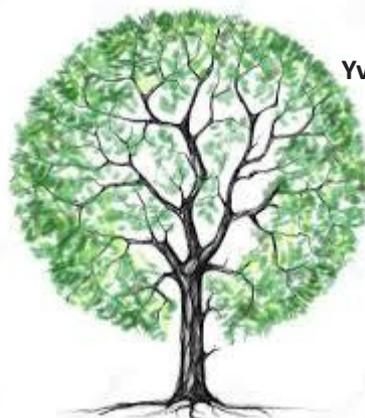
L'auteur de cet article évoque un village du nord-ouest de la Haute-Saône : Passavant-la-Rochère, dont on connaît la Verrerie. Dans cette partie du département, les habitants se sentent souvent délaissés et souffrent des fermetures de bureaux de poste, de trésor public, de gendarmerie, ainsi que de l'éloignement des médecins, dentistes, hôpitaux, etc. Mais, dans ce sombre tableau, depuis peu, brille une lueur d'espoir...

24

Même aux confins de la Franche-Comté, au bout du bout de la Haute-Saône - là où le rail a déserté les voies -, dans un fief bleu Marine, une lueur verte, infime encore il y a peu, enfle... gonfle... prospère. Ainsi, dans ce village de quelque 500 inscrits sur les listes électorales, dans ce village où, quel que soit le vote, la participation frise souvent les 78 %, dans ce village où, en 2017, Marine Le Pen - miroir aux alouettes - est brillamment élue Présidente de la République au 2^e tour (62,19 % !), dans ce village où, lorsque vous évoquez le mot « culture », c'est avant tout des patates que l'on vous cause, dans ce village où, pour tout vote, les quelques voix vertes n'atteignaient jamais 1 %, dans ce village, aux dernières élections européennes - les moins prisées, certes, d'où la force du résultat -, EÉLV a obtenu 14 voix, soit 5,56 %... Du jamais vu, jamais entendu, jamais imaginé ...

Et ce souffle vivifiant a encore été ressenti aux élections municipales. En effet, dans ce village, il n'y avait qu'une seule liste et ce fut l'occasion pour l'électeur de trier en jouant du feutre biffeur. C'est ainsi que, devant le maire sortant et un ensemble d'anciens ancrés, sont arrivées - largement - en tête des figures solidement orientées vers la nature (plus ou moins par leurs fonctions), figures nouvelles pour certaines, figures jeunes.

Voir la Vie en Vert... L'espoir est palpable.



Yves-Marie Maurice



Bulletin d'adhésion / dons

Un parti politique vit aussi des cotisations et **des dons** versés par ses adhérent-e-s.
C'est ce qui lui permet d'entreprendre des actions et de se faire entendre.

- Rappel : en adhérent, en coopérant ou en faisant un don, vous bénéficiez d'une réduction fiscale égale à 66 % du montant de votre versement.
- La loi limite à 7500 € par an les versements effectués à un parti politique par un particulier.
- Votre adhésion sera effective dès réception de votre paiement et après un enregistrement par les instances d'Europe Écologie Les Verts de notre région, cela dans un délai de deux mois.
- Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant en vous adressant à : donneespersonnelles@eelv.fr



Homme Femme Date de naissance :
 Profession :
 Nom : Prénom :
 Numéro, rue :
 CP : Commune :
 Tél fixe : Tél portable :
 Courriel :

Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté a mis en place l'adhésion à prix libre pour tout le monde.

Vous pouvez donc verser (si vous rencontrez des difficultés financières) n'importe quel montant à **partir de ... 1 € !**.

Pour votre information, le fonctionnement habituel d'EELV est assuré à partir de **36 € par an**. C'est la part qui est reversée au national.

Le montant de la cotisation annuelle conseillé est égal à 10 % des revenus mensuels. (Par exemple, je gagne 1500 € / mois, ma cotisation annuelle devrait être de 150 €.)

Je choisis de payer par chèque (s).

Joindre 1 (ou chèques retirés les mois que vous indiquez au dos)
à l'ordre de : AF EELV-FC

Je choisis le virement bancaire.
Demandez-nous le RIB de l'association de financement.

Je choisis de payer par CB au national
<https://eelv.fr/adherer/>

Nous ne proposons plus pour l'instant l'option du prélèvement automatique. En effet cette formule est devenue très onéreuse suite à une modification de la réglementation européenne (SEPA : espace unique de paiement en euros) et ne serait intéressante que si tous nos adhérent-e-s optaient pour cette solution.

Adhérent	ou	Coopérateur	ou	Donateur
Montant de ma cotisation:		Montant de ma contribution: à partir de 20 €		Montant de mon don :
euros		euros		euros

Nos coordonnées : Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté—77, Grande Rue—25000 Besançon
Tél : 03 81 81 06 66
Mail : eelv.fcomte@gmail.com
Site : <http://franche.comte.eelv.fr>

FRANCHE - COMTÉ

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS FRANCHE-COMTÉ

77, grande Rue / 25000 Besançon / 03 81 81 06 66 / <http://franche.comte.eelv.fr/>